

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 6 septembre 2022

Nombre de conseillers  
en exercice : 39

Quorum : 20

**A l'ouverture de la séance**

Nombre de présents : 25

Nombre de représentés : 05

**Mise en discussion du rapport**

Nombre de présents : 28

Nombre de représentés : 05

Nombre de votants : 33

**OBJET**

Affaire n° 2022-135

CRÉATION DE POSTES AU SEIN  
DES SERVICES COMMUNAUX

MISE A JOUR DU TABLEAU DES  
EFFECTIFS

**NOTA :** le Maire certifie que :

- la convocation du conseil  
municipal a été faite et affichée le 29  
août 2022.

- la liste des délibérations a été  
affichée le 7 septembre 2022.

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le mardi 6  
septembre, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à  
l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence  
de M. Olivier Hoarau, Maire.

**Secrétaire de séance :** Mme Annick Le Toullec 1<sup>ère</sup>  
adjointe.

**Étaient présents :** M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick  
Le Toullec 1<sup>ère</sup> adjointe, M. Armand Mouniata 2<sup>ème</sup> adjoint,  
Mme Jasmine Béton 3<sup>ème</sup> adjointe, M. Bernard Robert 4<sup>ème</sup>  
adjoint, Mme Karine Mounien 5<sup>ème</sup> adjointe, M. Wilfrid  
Cerveaux 6<sup>ème</sup> adjoint, Mme Mémouna Patel 7<sup>ème</sup> adjointe,  
M. Mihidoiri Ali 8<sup>ème</sup> adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9<sup>ème</sup>  
adjointe, M. Guy Pernic 10<sup>ème</sup> adjoint, Mme Catherine  
Gossard 11<sup>ème</sup> adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Jean-Max  
Nages, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Sophie  
Tsiavia, Mme Garicia Latra Abélard, Mme Véronique  
Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine  
Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan,  
Mme Gilda Bréda, Mme Annie Mourgaye.

**Absents représentés :** M. Franck Jacques Antoine par M.  
Olivier Hoareau Maire, M. Henry Hippolyte par Mme  
Mémouna Patel 7<sup>ème</sup> adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali par  
Mme Annick Le Toullec 1<sup>ère</sup> adjointe, Mme Brigitte  
Laurestant par Mme Danila Bègue, Mme Paméla Trécasse  
par M. Didier Amachalla.

**Arrivée(s) en cours de séance :** M. Jean-Claude Adois à  
17h12 (affaire n° 2022-123), M. Zakaria Ali à 17h14  
(affaire n° 2022-123), Mme Claudette Clain Maillot à  
17h24 (affaire n° 2022-125).

**Départ(s) en cours de séance :** Néant.

**Absents :** M. Patrice Payet, M. Sergio Erapa, Mme Firose  
Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme  
Patricia Fimar

LE MAIRE

Olivier HOARAU

Affaire n°2022-135

**CRÉATION DE POSTES AU SEIN DES SERVICES COMMUNAUX  
MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Vu** la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le Code Général de la Fonction Publique ;

**Vu** le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la Fonction Publique ouverts aux agents contractuels ;

**Vu** le rapport présenté en séance le 6 septembre 2022 ;

***Après avoir délibéré et à l'unanimité,***

**DÉCIDE**

**Article 1 :** d'autoriser la création des postes sur emplois permanents listés au tableau présenté en annexe I du rapport ;

**Article 2 :** de modifier en conséquence le tableau des effectifs ;

**Article 3 :** d'inscrire au budget les crédits correspondants ;

**Article 4 :** d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE**

  
**Olivier HOARAU**

## **CREATION DE POSTES AU SEIN DES SERVICES COMMUNAUX**

### **MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur la création de postes au sein des services municipaux de la ville de Le Port.

Le Maire expose que conformément aux dispositions énoncées par la loi n°83-54 du 26 janvier 1984, les emplois sont créés par l'organe délibérant.

Il propose de mettre à jour le tableau des effectifs pour tenir compte des mouvements de personnel et de procéder à l'ouverture des postes sur emplois permanents listés au tableau joint en annexe I.

Il est précisé qu'en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, les postes pourront être pourvus par des agents contractuels de droit public sur la base de l'article 3-3 1° ou 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Pour l'ensemble des postes, le niveau de recrutement, de rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois mentionné.

Il est demandé au conseil municipal :

- d'autoriser la création des postes sur emplois permanents listés en annexe I ;
- de modifier en conséquence le tableau des effectifs ;
- d'inscrire au budget les crédits correspondants ;
- d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les documents correspondants.

Envoyé en préfecture le 13/09/2022

Reçu en préfecture le 13/09/2022

Affiché le 13/09/2022

September 2022

SLOW

September 2022

ID : 974-219740073-20220906-DL\_2022

135-DE

Structure

Annexe délibération - Création de postes

Réf			Effectif	Intitulé du poste	Filière	Cadre d'emploi	Cat	Grade	Durée hebdomadaire de service	Missions	d'affectation
58	9	2022	1	Educateur/Educatrice de Prévention Spécialisée	Médico-sociale	Assistant territoriaux socio-éducatif	A	Assistant territorial socio-éducatif	Tempt complet - 35h	La mission consiste à aller vers le public pour proposer un accompagnement individuel et/ou collectif vers une démarche d'intégration et de socialisation par une présence sociale et éducative sur le terrain. programmer des réunions / rencontres nécessaires avec les partenaires à chaque étape du projet individuel de la personne. L'éducateur de rue sera également amené à participer à des réunions partenariales, au déroulement général du service. Il aura à charge de rédiger les bilans, les rapports en lien avec son activité.	Direction de la réglementation, prévention, et tranquillité publique
59	9	2022	1	Chargé(e) de la commande publique	Administrative	Attaché - Rédacteur	A/B	Attaché - Attaché principal Rédacteur Rédacteur Principal 2e cl	Tempt complet - 35h	Procéder à l'achat de bien, de services et de travaux dans une recherche du meilleur rapport qualité/prix et de veiller à la satisfaction des utilisateurs dans le strict respect de la réglementation. Participer activement à la stratégie d'achat, à la mise en œuvre et au suivi des procédures de la commande publique et du processus d'achat de la collectivité ; Concevoir, produire et rédiger tout type de marchés (travaux, services, fournitures, maîtrise d'œuvres...) ...	Service de la commande publique
60	9	2022	1	Surveillant Sauveteur Aquatique	Sportive	Opérateur territorial des activités physiques et sportives	C	Opérateur principal - Opérateur qualifié - Opérateur	Tempt complet - 35h	Assurer la sécurité, l'accueil et le bien-être des usagers ainsi que la surveillance des zones de baignade. Mettre en place et contrôler les outils de l'animation (matériel pédagogique, lignes d'eau...) et de la surveillance (matériel de secours, de sauvetage...). Appliquer et contrôler les règles de sécurité dans les activités. Assurer la sécurité et la surveillance des utilisateurs dans le cadre du P.O.S.S et effectuer les premiers secours...	Direction des sports